DIRE

DE MONSEIGNEUR

LE PRINCE DE CONTI,

ET adressé à MONSIEUR, Frere du ROI, le 28 Novembre 1788.



LES NOTABLES ayant nommé un Comité de Commiſſaires, pour concilier & rapprocher la préavis des Bureaux chez ***MONSIEUR****,* Monſeigneur le Prince DE CONTI *a adreſſé à* ***MONSIEUR****, le 28,* le dire ſuivant.

MONSIEUR,

Je dois à l'acquit de ma conſcience, à la poſition critique de l'État & à ma naiſſance, de vous obſerver que nous ſommes

inondés d'Écrits ſcandaleux qui répandent de toutes parts, dans le Royaume, le trouble & la diviſion.

La Monarchie eſt attaquée, on veut ſon anéantiſſement, & nous touchons à ce moment fatal; mais, MONSIEUR, il eſt impoſſible qu'enfin le Roi n'ouvre pas les yeux, & que les Princes, ſes freres, ni coopérent pas.

Veuillez donc, MONSIEUR, repréſenter au ROI, combien il eſt important pour la ſtabilité de ſon Trône, pour ſon autorité, pour la paix & le bon ordre, *que tous les nouveaux ſyſtêmes ſoient proſcrits à jamais*, & que la conſtitution & les formes anciennes ſoient maintenues dans leur intégrité.

Au reſte, MONSIEUR, quoi qu'il arrive,

je n'aurai point à me reprocher de vous avoir laiſſé ignorer l'excès des maux dont nous ſommes accablés, & aux plus grands encore dont nous ſommes menacés; & je ne ceſſerai de former les vœux les plus ardents pour la proſpérité de l'État & le bonheur du Roi, qui en eſt inſéparable.

Je terminerai, MONSIEUR, en vous priant de vouloir bien mettre en délibération dans le Comité, où ſe trouvent raſſemblés tous les Commiſſaires des différens Bureaux, *s'ils adhérent au nom*, à ce qu'il vous plaiſe de faire parvenir au Roi tout ce que je viens d'articuler; & dans le cas où Meſſieurs les Commiſſaires ne ſe trouveroient pas munis de pouvoirs ſuffiſans *pour prononcer*, je vous ſupplie, Monſieur, de les engager à en référer chacun

à leurs Bureaux reſpectifs, & d'avoir la bonté de leur indiquer un Comité chez vous, à l'effet de vous rendre compte du vœu des Bureaux à cet égard, parce que mon intention n'eſt pas de vous propoſer une choſe qu'ils n'approuveroient pas.

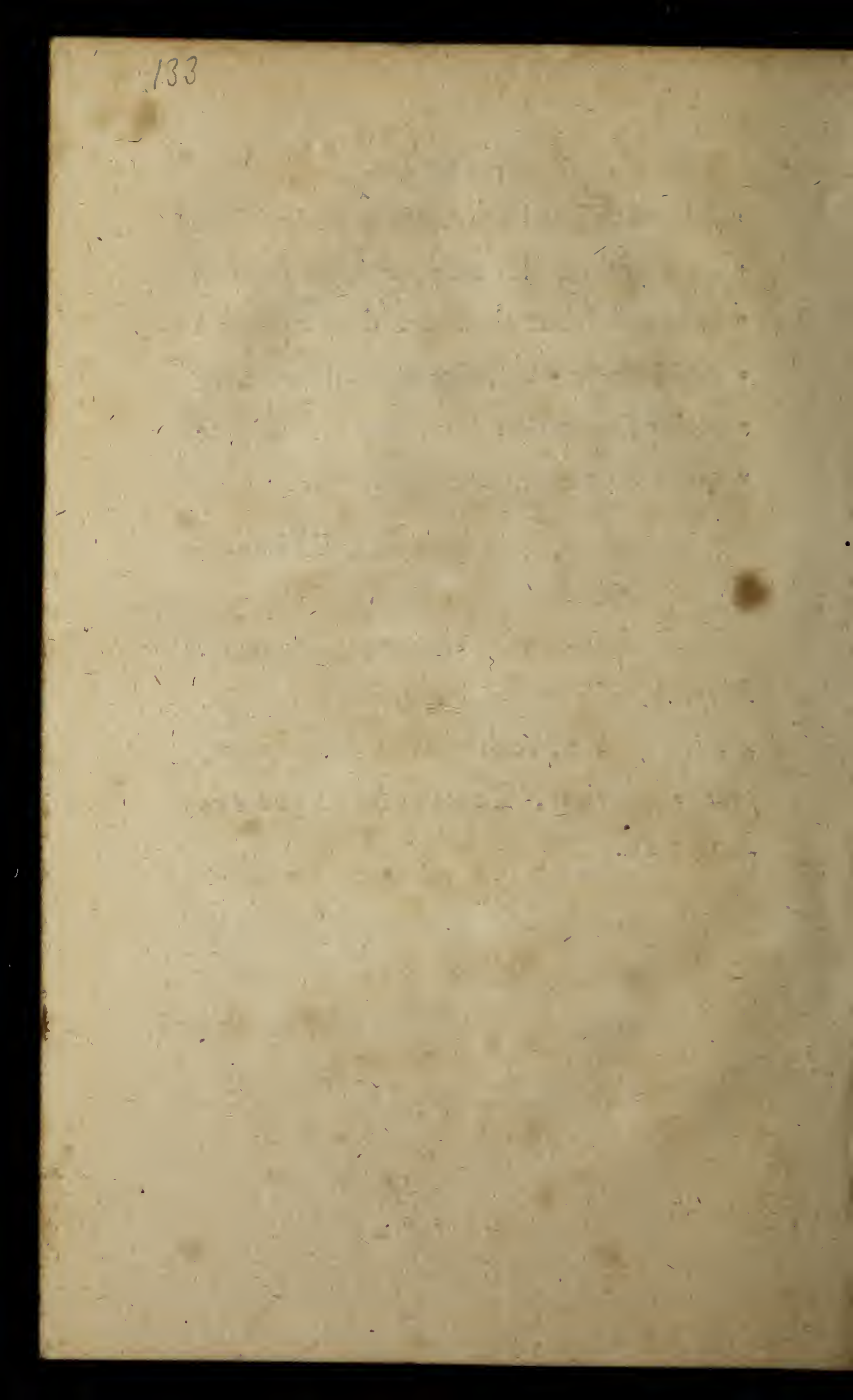
En conſéquence, MONSIEUR, ayant communiqué cette Lettre au Roi, ſa Majeſté a envoyé, le lendemain, 29, à ce Priuce, la Lettre ſuivante :

« Je vous renvois, mon cher Frere, le » papier que M. le Prince DE CONTI a » remis au Comité hier ; après l'avoir examiné, j'ai trouvé que l'objet dont il eſt » queſtion s'écarte abſolument de ceux pour » l'examen deſquels j'ai aſſemblé les Notables. Ainſi, je défends aux Bureaux de » s'en occuper, & ils doivent continuer

» leur travail ordinaire. Monſieur le Prince » de Conti, & les autres Princes de mon » Sang, doivent s'adreſſer directement à « moi, & je les écouterai toujours avec » plaiſir, quand ils voudront me dire ce » qu'ils croyent m'être utile.

Signé, LOUIS. »

P. S. *Faites paſſer cette note aux autres Bureaux, n'ayant pas le temps de la recopier. Au bas eſt écrit, de la main de* MONSIEUR, *pour ampliation*, LOUIS-STANISLAS-XAVIER.


133